

Bourogne

Bulletin municipal



Bien écouter, c'est déjà répondre

Publication de la ville de Bourogne • Novembre 2012 • N°14

Sommaire

- Réalisations
- Vie de la commune
- Vie des associations
- Infos
- Carnet

Le mot du Maire

Les pluies localement violentes et abondantes de cet automne, hormis le fait qu'elles peuvent constituer un sujet de conversation on ne peut plus banal, nous rappellent si besoin est que l'eau, sous quelque forme que ce soit, est un élément omniprésent, source de vie, mais également source d'ennuis.

En effet, sans elle, aucune vie sur notre planète ne serait possible et, faut-il le rappeler, les formes les plus primitives, végétales tout d'abord, animales ensuite, sont apparues dans cet élément. Et nous-mêmes sommes constitués d'eau pour une bonne grande part.

Ayant longtemps considéré l'eau comme une ressource inépuisable et donc gaspillée, polluée, dilapidée, l'homme a pris conscience depuis peu qu'un jour, au rythme actuel, cette ressource essentielle pourrait venir à manquer, en particulier l'eau douce.

Actuellement des conflits armés, notamment au Proche Orient, sont sous-tendus par le problème de la maîtrise ou de la confiscation de ce bien précieux.

L'abondance de pluie, telle que nous l'avons connue ces dernières semaines, provoque parfois des inondations importantes et très localisées. L'actualité récente nous a montré des régions françaises qui subissent de manière de plus en plus fréquentes d'importants dégâts, mais surtout des pertes en vies humaines. Cette situation a conduit l'Etat, par le biais des plans de prévention des risques naturels, à définir le long de tous les cours d'eau de France des zones inondables sur une fréquence centennale. Ces zones interdisent toute construction et remblaiement. Comme dans notre Commune, le PPRI du bassin de la Bourbeuse et de l'Allaine.

Jean-François ROOST



Colis de fin d'année : pas d'impatience...

les fêtes de fin d'année approchent, et fort heureusement durent jusqu'au 31 décembre ! Alors, pas d'impatience, tout vient à point à qui sait attendre ; quand cela arrive (enfin), ce n'en est que meilleur...

la 1^{ère} adjointe



www.bourogne.fr

PROJETS, point d'avancements



PROJET SENIOR, une avancée déterminante

Extrait du conseil municipal du 24 septembre :

3 – Protocole d'accord Territoire Habitat

Le maire expose au conseil municipal que dans le cadre du projet de création de logements adaptés aux seniors, comprenant un centre médical et un accueil de jour pour des pathologies plus lourdes, il y a lieu de valider un protocole d'accord entre les trois parties prenantes.

SENTIER DE DÉCOUVERTE : Pelouse sèche et arboretum

La plantation de l'arboretum est imminente, la préparation du terrain est en cours. Rappelons que cette opération est couverte par des subventions.

La course aux subventions continue pour la réalisation de la signalétique du sentier. Un dossier de demande est en cours de réalisation pour être présentée à la Communauté d'Agglomération Belfortaine dans le cadre du plan paysage. Bourogne fait en effet partie des quelques communes retenues comme prioritaires pour l'application de ce plan.



Quant à la pelouse sèche, elle ne cesse de nous surprendre par l'apparition à chaque saison d'espèces d'orchidées rares...

Ce protocole prévoit que la commune met gracieusement à disposition de Territoire Habitat un terrain d'environ 50 ares situé rue de la Varonne et qu'elle prend en charge le coût de réalisation des VRD. Ces derniers seront rétrocédés à la commune après réalisation de l'opération.

En contrepartie, la commune de Bourogne est impliquée dans les choix relatifs à la réalisation du projet et participera donc à la validation de l'avant-projet sommaire et de l'avant-projet définitif. De plus, Territoire Habitat accordera un droit de réservation à la commune à hauteur de 20% minimum des logements réalisés.

La prestation médicale étant en outre concurrentielle, le Centre de Gestion se chargera de procéder aux opérations de passation d'un marché public de 3 ans sur le fondement d'un mandat des collectivités et établissements adhérents à la démarche qu'il sollicite.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents d'autoriser le Maire à signer le protocole d'accord tripartite entre Territoire Habitat, la mutualité française et la commune de Bourogne.

Par ailleurs, Rendez vous est pris, en novembre, avec La Mutualité Française et les professionnels de la santé de Bourogne et Morvillars pour faire « un tour de table ». L'objet de la réunion est d'informer et d'échanger sur le projet d'implantation du centre médical et accueil de jours au sein de la structure pavillonnaire.



Procédure PPRT du dépôt Antargaz

Début juillet, la Chef du département sécurité d'Antargaz nous a fait part d'une démarche que sa Société a initié auprès de la Préfecture de Belfort afin de réduire le volume stocké dans son réservoir GPL.

Selon elle, Antargaz a acquis la certitude de ne plus avoir d'opérateur pour assurer la livraison par wagon. Ce qui entraîne une baisse du volume stocké sur le site à un niveau inférieur à 200 tonnes. Dans ce contexte, le classement du site passe automatiquement à un seuil inférieur, à savoir de "Seveso seuil haut" à "Seveso seuil bas".

Dans ce cas le PPRT doit être abrogé et les contraintes foncières supprimées.

En réponse à nos interrogations, Monsieur le Préfet nous informe que la demande d'Antargaz est peut-être substantielle et qu'il va instruire le dossier dans le cadre d'une nouvelle demande d'autorisation, mais dans un délai relativement long. En conséquence, Monsieur le Préfet ajoute qu'il est de sa responsabilité de poursuivre la mise en œuvre du PPRT, et nous demande de signer la convention de financement.

La position de vos élus est claire, ils ne signeront pas la convention de financement qui validera le PPRT.

Et pour cette raison : nos administrés en zone bleu clair (17 habitations) qui n'ont pas d'autre solution que de rester, ainsi que ceux en zone rose clair qui ne veulent pas d'expropriation, dès la conclusion du PPRT, verront leurs biens fortement dépréciés, voir invendables.

Le législateur a-t-il le droit de spolier ainsi nos administrés ?

Lors du Conseil Communautaire du 11 octobre 2012, Un rapport était présenté pour faire un point d'étape sur la procédure PPRT. Au regard des différents éléments présentés aux Conseillers Communautaires, le débat fut ouvert, puis voté :

- **72 voix** (l'unanimité) se sont prononcées **pour**...

- rappeler l'opposition de la CAB au projet PPRT
- demander à Monsieur le Préfet l'examen complet de la demande d'Antargaz quand à la réduction du volume de GPL stocké sur le dépôt de Bourogne.

- **49 voix** se sont prononcées **contre** la convention de financement, 17 pour, et 6 abstentions.

Donc **la CAB, comme la Commune de Bourogne, se prononcent défavorablement** sur la convention de financement.



Les affouages 2012

Cette année encore les affouages se sont déroulés dans de bonnes conditions : 1 200 stères exploités ont rapporté au budget de la commune environ 10 000€, ce qui n'est pas négligeable. Les intempéries de début d'année ont conduit la commission à retarder la date butoir de retrait du bois d'un mois. Quelques litiges entre affouagistes, vite résolus, ont été constatés. Certaines parcelles n'ont pas été nettoyées proprement : la commission a rencontré des difficultés à localiser ou cuber des lots mal identifiés ou mal empilés. Le règlement sera modifié en conséquence et les « sanctions » éventuelles en cas de non-respect, précisées.

Pour 2013 le volume disponible est de l'ordre de 1 000 stères répartis entre 52 affouagistes. Le tirage au sort des répartitions des lots aura lieu en décembre.



Renseigner les militaires perdus en pleine forêt, voici encore une des fonctions (imprévue) de la commission !

Vie de la Commune

ECOLE, les classes CP/CE1 « bougent »...



...en vélo...

Après six séances d'apprentissage sur la maîtrise de la bicyclette et la sécurité routière, les élèves de la classe de Mme Maestre ont pu effectuer une " sortie à vélo " le long du Canal, mardi 3 juillet 2012.

Cet après-midi pédagogique a permis aux enfants de mettre en pratique leurs connaissances et leur savoir-faire (rouler en groupe, suivre un camarade avec vigilance, monter et descendre un trottoir, tendre le bras pour tourner, rouler à droite de la chaussée, replacer sa chaîne dérailée...), mais aussi de découvrir au passage le fonctionnement de l'écluse n°6.



...et sur la glace

Du 16 février au 29 mars 2012, cette même classe, toujours conduite par Mme Maestre, s'est rendue chaque jeudi à la patinoire de Belfort. Les élèves ont ainsi pu apprendre à se déplacer seuls sur la glace, à ramasser des objets, à franchir des obstacles, à changer de direction, à patiner vers l'arrière et à freiner. Ces six séances, riches en apprentissage, ont été beaucoup appréciées par les petits patineurs.



Ce qu'il faut en retenir

Ces activités développant la confiance en soi des enfants et l'apprentissage de la sécurité, devraient être reconduites en 2013. Les séances à la patinoire sont envisagées pour janvier et février 2013.

Musique pour tous

L'école de musique de Bourogne est l'un des 8 sites d'enseignement qui composent le Conservatoire à Rayonnement Départemental.

La formation qui est proposée est la même que celle dispensée sur les sites de Bavilliers, Belfort, Châtenois les Forges, Chèvremont, Danjoutin ou Valdoie.

L'année est ponctuée de prestations musicales proposées par les élèves :

- le concert de Noël
- le concert de fin d'année

Ces rendez-vous publics permettent le plus souvent aux élèves de présenter des pièces travaillées en ensemble.

Donner envie de pratiquer la musique de manière collective est une des finalités de l'école de musique. A partir de 7 ans, les enfants peuvent suivre un cours collectif de formation musicale ainsi qu'un cours d'instrument (dès la première année).



Pour les enfants de 6 ans (scolarisés en Cours Préparatoire), nous proposons une classe d'éveil, permettant de s'ouvrir à la musique de manière ludique.

CRD Site de Bourogne

3 rue de la Varonne • 90140 BOUROGNE

Permanence secrétariat :
de 9h à 10h15

03 84 54 27 27

conservatoire@agglo-belfort.fr

Centre de loisirs de Juillet 2012

Cet été, le centre de loisirs a accueilli une quarantaine d'enfants durant trois semaines en Juillet. La moyenne quotidienne a été d'environ 25 enfants. Le thème principal de ces vacances a été la vidéo, la création de films. Cette activité a beaucoup plu.

Les enfants se sont investis dans la création de scénario et dans la réalisation. Le montage des vidéos a été effectué à l'espace GANTNER par les plus grands, avec l'aide de Joël. Grâce à ces activités, les enfants ont compris la difficulté et le temps nécessaire à la création d'une œuvre. Les réalisations ont été projetées aux parents le dernier jour du centre de loisirs. Ces petits films ont été enregistrés sur DVD et remis aux familles qui souhaitent les récupérer. Cet après-midi festif s'est clôturé par un goûter, offert par la commune.

En complément de ce thème « cinéma », ont été proposés de nombreux bricolages, ainsi que des activités sportives variées. Trois sorties ont été également organisées. La première qui était prévue, « l'accrobranche » au ballon d'Alsace, a été malheureusement annulée en raison de conditions météo défavorables. A la place ce fut séance cinéma.

Pour la deuxième, France Bleu Belfort nous a accueilli toute une matinée. Au programme, visite des locaux par Jacques Dollet (matinales du week-end) et passage des enfants dans le studio d'enregistrement pendant une émission en direct. L'après midi, nous sommes allés voir un dessin animé pour profiter de cet été riche en nouveauté cinématographique.



La troisième sortie prévue était la visite de l'Écomusée d'Alsace. Nous avons passé une journée chaude et ensoleillée. Contre toute attente, nos petits vacanciers ont énormément apprécié l'école communale de 1900, avec sa classe sombre et sa petite cour.



Nouvelles prises de fonctions au 1^{er} Régiment d'Artillerie

Chaque année à la même époque, les mutations sont synonymes de nouvelles arrivées. Ont été accueillis le 12 septembre, 38 nouveaux arrivants de tous grades et toutes origines, lors d'une soirée sympathique, à laquelle les épouses étaient chaleureusement invitées.



Lieutenant-colonel Bernard
Commandant en second

Né à Strasbourg en 1970

Cursus

1988 - Lycée d'Aix-En-Provence

1991 - Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, artillerie

Parcours

1995- Chef de section Lance Roquette Multiple (LRM) au 74^e régiment d'artillerie • Participe à la mission FINUL du régiment comme chef de section d'infanterie motorisée • **1996-1998-** chef de section LRM au 1^{er} RA, part 6 mois au Sahara occidental • Nommé adjoint à la 2^e batterie du 1^{er} RA • **2000-** commande ensuite une batterie de tir au 12^e RA en Guadeloupe • **2002-** Part 6 mois en mission à Sarajevo • **2003-** Diplômé d'Etat-Major, rejoint la direction du retour d'expérience en tant qu'analyste Afrique au Centre de Doctrine et d'Emploi des Forces (CDEF) • **2005-** Réussit le concours de l'enseignement mili-

taire du 2^e degré et passe 6 mois en République de Côte d'Ivoire comme officier de renseignement • **2005-2007-** Stagiaire au Cours Supérieur d'Etat-Major puis au Collège interarmées de défense • **2008-** Achève un «executive MBA» à HEC • **2007-2009-** Officier traitant au bureau Pilotage de la Performance à l'Etat-Major de l'Armée de Terre, projeté 6 mois à Pristina • **2009-2012-** Chef de Section «command&Control» de l'Etat-Major Opérationnel Terre de Lille • **2011-** Conseiller terre/renseignement de l'Amiral Français pendant 6 mois à l'US CENTCOM (USA) • **2011-** Commandant en second du 1^{er} régiment d'artillerie.



Lieutenant-colonel Lesueur
Chef du bureau Opération Instruction

Né à Friedrichshafen (D) en 1973

Cursus

1989- Lycée d'Aix-En-Provence

1995- Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr, artillerie

Parcours

1999- Chef de section puis officier adjoint au 3^{ème} régiment d'infanterie de marine.

2001- Chef d'équipe technique de l'Unité Multinationale de Contrôle des Sites à Mostar.

2002-2003- Observateur militaire ONU en Irak et Koweït.

2003- Officier adjoint puis commandant d'unité au 1^{er} RAMA - Officier de liaison auprès des Nations Unies au Kosovo à Mitrovica.

2004- Commandant d'unité PROTERRE au 33^{ème} RIMA en Martinique

2005- Commandant d'unité batterie sol-sol TRF1 au 5^{ème} RIAOM à Djibouti

2006-2012- Officier rédacteur à Lille, Ecole d'état major, concours Supérieur en 2008, Chef de bureau militaire en Côte D'Ivoire

2009-2010- Mastère de défense et stratégie international à Rome

2012- Chef du bureau opération instruction au 1^{er} RA.



Capitaine Gustave
Commandant d'unité

Né à Paris en 1978

Cursus

2005 - Officier sous contrat, intègre le IV^{ème} Bataillon de l'école militaire de Saint Cyr artillerie, puis spécialisation à Draguignan

Parcours

2006- Spécialisation à Draguignan durant une année. Chef de section lance roquette multiple et mortier de 120 mm au 12^{ème} RA à Oberhoffen-sur-Moder.

Juin à décembre 2007- Bosnie Herzégovine.

Janvier à juin 2009- Chef de section mortier de 120 mm en Nouvelle Calédonie.

Rejoint ensuite la 7^{ème} Brigade Blindée de Bourgoigne en tant que chef de section.

Février à juin 2010- Participe à l'opération Licorne en côte d'Ivoire au sein de l'Etat-major.

Mai 2010- Promu Capitaine

Mai à novembre 2011- Projeté aux Emirats Arabes Unies au sein de l'Etat-major.

2011- Muté à Bourgoigne, Officier adjoint en batterie de commandement et de logistique.

Mai 2012- Désigné Commandant d'unité de la batterie de commandement et de logistique au 1^{er} RA.



Capitaine Delprat
Commandant d'unité

Originaire de la Haute Garonne

Cursus

2003 - Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr

2006 - Ecole d'application de l'artillerie à Draguignan

Parcours

2007- Rejoint le 93^{ème} RA de montagne de Vercors (Vercors), chef de section de tir pendant deux ans puis officier de coordination des feux au sein d'une équipe d'observation et de coordination pendant un an.

Juin à octobre 2008- Affectation au Tchad (Chef de section de tir).

Novembre 2009 à juin 2010- En Afghanistan en tant qu'officier de coordination des feux.

Été 2010- Promu Capitaine.

Depuis 2010- Affecté au 1^{er} RA, sert en tant qu'Officier adjoint à la 1^{ère} batterie de tir.

Vient de prendre le commandement de la 3^{ème} batterie du régiment les « Gryffons » du Royal.



Capitaine Le Hecho
Commandant d'unité
6^{ème} batterie / CoBRA

Né à Delle en 1971

Parcours

1992 à 2002- Alterne les responsabilités dans les domaines opérationnel et de l'instruction, notamment aux 53^{ème}, 54^{ème}, 74^{ème} puis au 1^{er} RA, qui l'emmèneront à la réunion, en Guyane et en Bosnie Herzégovine.

2005- Sort de l'Ecole d'application de l'artillerie avec le grade de Lieu-

tenant, puis est affecté au 12^{ème} RA en qualité de chef de section CoBRA.

2009- Officier adjoint au 1^{er} RA à la 6^{ème} batterie / CoBRA dont il assure le commandement.

A récemment effectué deux missions au Liban et une en Afghanistan.



Cap. Serot Almeras Latour
Commandant d'unité
6^{ème} batterie / CoBRA

Originaire de Paris

Cursus

Licence d'histoire en Sorbonne

2002 - Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr

2005 - Ecole de spécialisation de l'artillerie à Draguignan

Parcours

2006- Affecté en qualité de chef d'équipe d'observation à la batterie des opérations du 8^{ème} RA de Commercy.

2007- Opération extérieure en Côte d'Ivoire, nommé Chef de section de tir.

2008-2009- Envoyé en mission à Djibouti.

2009- Adjoint au commandant d'unité

2009- Promu Capitaine.

2011- Participe à une mission d'instruction au profit de l'armée Afghane dans la province de Kandahar.

2012- prend le commandement de la 7^{ème} batterie (CoBRA) du 1^{er} RA.



La médiathèque vous accueille

La médiathèque de Bourogne, c'est un fonds enrichi en permanence, grâce à l'achat de 400 nouveaux livres, 100 nouveaux DVD et 100 CD par an.

Depuis 3 ans, un effort est réalisé pour que les adolescents trouvent plaisir à venir à la Médiathèque. Que vous aimiez frissonner, rire, pleurer ou apprendre, vous trouverez un ouvrage qui vous correspond.

1 ordinateur est disponible pour se connecter à internet.

8 000 documents imprimés

- Romans, documentaires pour les adultes, les adolescents et les enfants
- Bandes dessinées/albums, de 0 à 11 ans
- Livres en gros caractères

Tous les mois retrouvez les dernières parutions sur nos étagères.

800 documents sonores

- Variétés françaises (Rap-Rock-Pop-Reggae...)
- Variétés internationales (Rap-Rock-Pop-Reggae...)
- Musique classique – jazz – musique du monde
- Contes et chansons pour enfants.

550 DVD

- Fiction jeunesse et adulte (films – dessins animés)
- Documentaire jeunesse et adulte

Retrouvez tous les mois les dernières nouveautés.

12 abonnements tous les mois à des revues (cuisine, bricolage, santé, décoration, société, jardin...)

Consultation depuis chez vous

Depuis le <http://mediatheque.bourogne.fr>, vous pouvez accéder à tous les documents présents à la Médiathèque. Si toutefois vous ne trouvez pas un document, n'hésitez pas à demander directement à l'accueil de votre Bibliothèque.

Comment fonctionne la médiathèque ?

Accès

L'accès et la consultation sur place des documents sont libres, gratuits et ouverts à tous.

Inscription

L'inscription est individuelle et obligatoire pour le prêt de documents à domicile. L'inscription annuelle se fait sur présentation d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile. Les habitants extérieurs à la commune peuvent s'inscrire au même tarif.

Prêt de documents

L'emprunteur est responsable des documents, il est tenu d'en prendre soin et d'en assurer le remplacement ou le remboursement en cas de détérioration ou de perte.

Plus besoin de se déplacer

Pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, plus besoin de vous déplacer je vous apporte directement les livres chez vous ! Les livres seront sélectionnés selon vos goûts.

Tarifs – abonnement annuel à partir de la date d'inscription

Jeunes -18 ans : 5€

Adultes : 10€

Avec la carte avantages jeunes : gratuit

Animations : accès gratuit

Vous pouvez emprunter jusqu'à 12 documents à la fois :

- 5 ouvrages imprimés (livres & revues), pour 4 semaines

- 5 CD, pour une durée de 2 semaines

- 2 DVD, pour une durée de 2 semaines

Coordonnées

Médiathèque de Bourogne

9 rue de Belfort • 90140 BOUROGNE

Tél. 03 84 54 13 19

bibliothequebourogne@wanadoo.fr

www.bourogne.fr

Catalogue en ligne

<http://mediatheque.bourogne.fr>

Horaires d'ouverture

Mardi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 16h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Bienvenue...



Catherine JOUQUEZ a été recrutée à compter du 1^{er} octobre afin de suppléer à la vacance d'un poste d'adjoint administratif au secrétariat.

Catherine a acquis une expérience significative communale de plusieurs années au sein de la commune de Guyancourt. Bourogne est sa première « petite » commune, ce qui va lui permettre de jouer au « touche à tout » et d'acquérir une expérience pluridisciplinaire.

Donc bienvenue à elle. Installée dans notre région suite à la mutation de son époux à PSA Sochaux, nous espérons qu'elle se plaira longtemps dans le Territoire et surtout à Bourogne, où elle aura notamment en charge le traitement des dossiers d'urbanisme, de l'état civil ou encore de la gestion du cimetière.

Les Galopins



Cette année encore, les Galopins vont rythmer la vie des Bourignais !

Autour de manifestations visant à améliorer la qualité de vie de

nos petits (et plus grands !), nous souhaitons vous offrir des rencontres familiales dans la joie et la bonne humeur. Nous espérons vous retrouver nombreux aux prochains rendez-vous : surveillez vos boîtes aux lettres !

Prochaines manifestations prévues :

- 9 décembre 2012 : Saint Nicolas

- 13 janvier 2013 : Après-midi jeux

- 24 mars 2013 : Loto des enfants

Et bien sûr, si les conditions le permettent, nous reconduirons la marche populaire avec les écoles et les puces.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants, et nous rappelons que nous avons toujours besoin de bénévoles. Nous attendons les volontaires qui souhaitent participer à l'aventure (en compagnie d'une équipe chaleureuse et dynamique) tous les 1ers jeudis du mois à 20h15 au foyer rural.

A bientôt !

Restauration scolaire et hygiène dentaire

Les petits comme les grands étaient ravis de retrouver leur trousse offerte par la mairie (comprenant une brosse à dent et un tube de dentifrice). Petite originalité cette année : une trousse orange pour les garçons et une trousse rose pour les filles ainsi qu'un petit capuchon de dentifrice tête de lion ou grenouille.



Avec l'hiver reviennent les habitudes...

Mon... Notre beau sapin, Roi des forêts

Comme tous les ans, nous sommes à la recherche d'un sapin de belle taille pour orner le rond point de l'entrée de Bourogne.

Ces deux dernières années la recherche fut couronnée de succès. Nous lançons un appel pour décembre 2012 : si vous êtes propriétaire d'un bel arbre et que vous seriez fier de le voir paré de mille feux, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de venir le récupérer chez vous.

Déneigement

Nous rappelons qu'un plan de déneigement est mis en place en fonction de la nature des voies de circulation et de leur fréquentation. Nous vous remercions de ne pas laisser vos véhicules au bord des chaussées afin de permettre aux agents communaux de dégager les routes le mieux possible.

Poubelles

Jaune ou brune, le contenant peut se révéler aussi gênant que le contenu quand il encombre les trottoirs et qu'il entrave la circulation des piétons et des poussettes, sans compter que cela va sérieusement compliquer le déneigement bientôt.

Les trottoirs ne sont pas un espace de stockage. Adopter un comportement d'éco-citoyen, c'est bien... être citoyen impliqué, c'est mieux.

Lorsque cela est possible, rentrez vos containers, sinon veillez à ne pas gêner la circulation.



BARAKA-LAO, renouveau et continuité



La nouvelle équipe a démarré ses activités au début de l'été. Baraka-Lao reste dans la continuité de la présidence précédente : la troisième édition d'un grand marché vient de

se tenir au Foyer Léon Mougin. Cette manifestation est maintenant ancrée dans le calendrier de Bourgogne et permet de dégager des fonds intégralement reversés au profit du village de Lao.

Les nouvelles en provenance du village sont à nuancer. Saluons d'abord l'initiative heureuse de Cendrine, jeune bénévole de Granvillars, diplômée en communication qui, actuellement disponible, a souhaité se rendre à Lao pour faire du soutien scolaire au CM2, rencontrer les femmes du village et partager leur quotidien, voir, aider...

Baraka-Lao a bien sûr adhéré au projet et favorisé son voyage.



Cendrine a été chaleureusement accueillie par le village. Logée avec deux institutrices, elle a pu partager pleinement la vie des villageois. Pour ses déplacements, elle

dit avoir fait beaucoup de moto !... Les enfants ont été ravis de la rencontrer et sont restés très attentifs lors des séances. Augustin, le directeur d'école, enchanté, a pleinement apprécié sa participation à l'enseignement. Notre ambassadrice a eu également l'occasion de participer à une formation sur les violences faites aux femmes et leurs droits. L'expérience a été utile ; il reste à espérer



qu'elle portera ses fruits et sera renouvelée autant de fois que nécessaire.

Au village, les pluies ont été généreuses, la récolte bonne. Lao a reçu le prix du 3^{ème} meilleur élève de la circonscription et le 5^{ème} prix du meilleur enseignant. 85% des élèves ont été reçus au Certificat d'Etude Primaire.

Malgré ces bons résultats, nous apprenons d'Augustin qu'il est brusquement muté dans un village voisin. Il manifeste beaucoup de regrets mais n'exprime aucune amertume. Il nous assure qu'il fera tout son possible pour que la passation, le 24 Octobre, se passe bien avec son successeur et que le fonctionnement du jumelage n'en soit pas affecté.

Nous n'en doutons pas et sommes très confiants, car le dévouement d'Augustin a toujours été sans faille.

Au village, la déception est grande, y compris chez les instituteurs. Une délégation est allée manifester son mécontentement à la mairie, mais sans résultat.

Baraka-Lao déplore ce départ mais reste mobilisé. A l'heure de la mise en page de ce bulletin, Francis le président de l'association profite de l'occasion d'un voyage à titre personnel pour nouer des relations avec le nouveau directeur.



Liste des membres du bureau directeur au 20 Juin 2012 :

Francis AMET Président
11 rue des vigneron, BOURGOGNE

Claudine LOUIS Vice-présidente
7 rue Chopin, BOURGOGNE

Béatrice GAUDIN Trésorière
7 rue derrière l'église, BOURGOGNE

Annick HERMANN Trésorière Adjoint
7 rue St Nicolas, CUNELIERES

Patrick LEONI Secrétaire
13 rue de la gare, BOURGOGNE

Marie-Thérèse ROBERT Secrétaire adjointe
15 rue de Charmois, BOURGOGNE

Autres membres du conseil d'administration :

Sandrine MARMET
10 rue Charles de Gaulle, MORVILLARS

Marie Claude BONIN
16 rue Bernardot, BOURGOGNE

Vincent MARGUET
7 rue des chênes, BOURGOGNE

Pascal BOURQUIN
15 rue bizet, BOURGOGNE

Frédéric TOUSSAINT
7 rue bizet, BOURGOGNE

Nicolas BEN MUSTAPHA
1 rue Chopin, BOURGOGNE



Devenez associations

Venez partager notre passion du football au FC Bourogne

Les joueurs et dirigeants du Football Club de Bourogne (FCB) ont retrouvé le chemin des terrains pour attaquer la nouvelle saison 2012-2013. Fort de ses deux équipes séniors, d'une équipe vétérans et de plusieurs équipes en catégories de jeunes (de U6 à U19) via le Groupement de Jeunes du Sud Territoire (GJST), le FCB constitue depuis plus de 60 ans la plus grande association du village. Afin de continuer à faire vivre cette dernière, de nombreux bénévoles et dirigeants sont impliqués tout au long de la saison. Néanmoins toute personne susceptible de se porter bénévole pour l'encadrement des jeunes

(quelle que soit l'implication) ou même des séniors sera la bienvenue.

Le comité du club est constitué d'une équipe motivée et dynamique souhaitant faire évoluer les joueurs au plus haut niveau dans une ambiance amicale et familiale.

Les personnes souhaitant évoluer dans une des équipes du FCB ou se porter bénévole peuvent contacter l'entraîneur ou la secrétaire. Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis (à partir de 18h30) pour les séniors et le mercredi après-midi pour les équipes de jeunes.



Gros plan : Samir JEMEÏ

Samir JEMEÏ est membre du FC Bourogne depuis près de 25 ans. Il mène sa passion sportive parallèlement à une carrière professionnelle de premier plan dans le domaine des piles à combustibles et les véhicules électriques. Le FC Bourogne s'enorgueillit de le compter parmi ses dirigeants.

Licencié depuis 1988, Samir est resté fidèle à son club, dont il est le trésorier depuis 2009. Activité qu'il mène en bénévole malgré son emploi du temps exceptionnellement chargé : maître de conférence à l'université de Franche-Comté, il part présenter ses travaux lors de conférences à travers le monde. Pour autant, Samir n'oublie pas sa vie de famille ainsi que ses coéquipiers du FC Bourogne. Ces derniers sont heureux et fiers de sa présence.

Président

Sandie WOLFF • 06 75 06 07 42

Vice président et entraîneur

Martial PLACUCCI • 06 63 33 33 05

Secrétaire Florian PLUMELEUR

Secrétaire adjointe
Carole ZIMMERMANN

Trésorier Samir JEMEÏ

Trésorier adjoint Ludovic GRESSOT

Devenez sapeur-pompier volontaire

Envie de changement ?
Envie d'action ?
Envie de développer vos compétences ?
Vous avez des disponibilités en journée ?...
Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires !

Ils contribuent, en fonction de leur disponibilité, au service public, en prenant librement l'engagement de se mettre au service de la communauté. Par cet engagement, ils concourent directement à l'accomplissement de l'ensemble des missions de sécurité civile de toutes natures dévolues aux services d'incendie et de secours.

85% des sapeurs-pompiers sont des volontaires qui démontrent chaque jour que "Courage", "Dévouement", "Solidarité" et "Altruisme" ne sont pas de vains mots !



Conditions :

- être âgé de 18 ans au moins
- résider régulièrement en France et jouir de ses droits civiques
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique

Devenez jeune sapeur-pompier...

Les inscriptions sont ouvertes dès l'âge de 13 ans. C'est une bonne opportunité d'apprendre le métier de Sapeur-pompier.

Pour plus d'informations, contactez le Centre de Secours des Tourelles

O.TROUSSELLE@sdis90.fr
<http://cis.tourelles.free.fr>

ou appelez la mission volontariat au 03 84 58 78 85

volontariat@sdis90.fr
www.pompiers90.fr



Le Souvenir Français

A NOUS LE SOUVENIR,



A EUX L'IMMORTALITE

Il y a 68 ans, en novembre 1944...

Le 6 juin 1944, c'est le débarquement en Normandie

Pour compliquer la défense allemande et soulager l'effort des Alliés, ces derniers décident d'ouvrir un deuxième front en Europe. Le Premier Ministre anglais Winston CHURCHILL préconise un front dans les Balkans pour atteindre plus vite BERLIN.

Le Général de GAULLE est favorable à un débarquement en France. Et cela pour deux raisons : la première pour que le pays soit libéré le plus rapidement possible, la deuxième afin que les jeunes français participent à cette libération.

Le 15 août, c'est donc le débarquement en Provence.

Très rapidement Toulon et Marseille sont libérées. C'est la chevauchée victorieuse de la première Armée française dans la vallée du Rhône.

Au cours de cette progression le ravitaillement n'a pas suivi. Les moteurs des véhicules militaires américains sont très gourmands.

Le 18 septembre l'offensive est stoppée.

Pendant cette pause, la première Armée refait ses réserves en carburants, en munitions et en vivres.

Les troupes d'Afrique commencent à souffrir du froid. Les trois régiments de tirailleurs sénégalais sont remplacés par des jeunes venant du maquis de Franche-Comté, des Vosges et même de Haute-Marne et formeront les 6^{ème}, 21^{ème}, 23^{ème} R.I.C. (Régiment d'Infanterie Coloniale) de la 9^{ème} D.I.C. (Division d'Infanterie Coloniale). C'est ce qui a été appelé le « blanchiment ».

Pendant cet arrêt, les Allemands se sont retranchés. Les hommes valides ont été réquisitionnés pour creuser une tranchée anti-char allant de la Suisse à la Haute-Saône.

Malgré le mauvais temps, le 14 novembre, le Général de LATTRE de TASSIGNY déclenche l'attaque générale sur tout le front.

Le 20 novembre, la 6^{ème} compagnie du 21^{ème} R.I.C. arrive aux Forges de Méziré. La section PELTIER va reconnaître l'écluse n°7 et le seul pont intact sur le Canal du Rhône au Rhin. Elle essuie des coups de feu et se replie sans perte.

Le 21 novembre, nouvelle patrouille vers l'écluse n°7, avec deux groupes de combat, nouvelles rafales, nouveau repli.

Le 22 novembre, patrouille de nuit, le Lieutenant PELTIER est blessé au pied avec le Sergent ARRIGHI. Un groupe réussit

à franchir le pont et à monter dans le bois. Les Allemands sont là et tirent également des obus, obligeant au repli sous une pluie de mortiers. Le soldat Georges DUCOULOUX est tué, le Sergent-chef DAMOUR est mortellement blessé. En raison du petit nombre d'hommes valides, il est impossible de ramener le corps de DUCOULOUX.

Une section envoyée en appui pour permettre le repli est clouée dans la prairie par des tirs nourris et ne peut arriver jusqu'au pont. Le capitaine demande à l'artillerie un tir de fumigènes, ce qui permet le repli et l'évacuation des blessés par les hommes valides.

Nuit du 23 au 24 novembre. Alors que des patrouilles se préparent pour récupérer le corps de DUCOULOUX, les Allemands font sauter le pont et incendient la ferme de l'écluse. Le 24 novembre, l'incendie éteint, les patrouilles peuvent approcher et ramener la dépouille de DUCOULOUX. Opération malheureuse et coûteuse : deux morts et plusieurs blessés.

Après Méziré, la 6^{ème} Compagnie tenant une tête de pont dans la forêt de la Hardt, à Pont de Bouc, subit de très lourdes pertes (une centaine de tués, autant de blessés et de prisonniers). 18 hommes purent regagner les lignes françaises. Le Lieutenant ICHON, le Sergent ARRIGHI, quelques dizaines d'hommes sont prisonniers quelques jours plus tard.

Le 25 novembre, les soldats allemands stationnés à Bourogne se rendent compte qu'ils risquent d'être piégés, la Première Armée Française étant déjà à Mulhouse. Dans la nuit ils se retirent, emportant avec eux de nombreux morts et blessés.

La libération de Bourogne aurait pu être plus dramatique, malgré les cinq victimes civiles : Eugénie CHAPUIS, Louis KOLLER, Louis MINARIE, Jean SALOMON et Pierre COTTET. Il y eut plusieurs personnes blessées dont Emile ANDRE, conseiller municipal faisant fonction de Maire. Début 1945. La liste des victimes s'est allongée à la suite de l'accident qui a provoqué la mort d'Henri et Noël GREVILLOT et celle de leur cousin Bernard GREVILLOT.

Quelques années plus tard, L'Abbé HOLDER (curé de la paroisse) ayant fait un vœu, une statue de la Vierge fut érigée en reconnaissance des libérateurs.



Les suites de l'affaire Antargaz

Courant juin 2012, une rumeur insistante se fait entendre, disant qu'Antargaz « aurait » fait une demande auprès de la préfecture afin d'obtenir

une autorisation de baisser les volumes stockés sur le site.

Toutes les hypothèses sont alors permises. Passer de seuil haut à seuil bas du site seveso, aurait peut-être comme incidence de réduire le périmètre du PPRT et ainsi n'obligerait pas antargaz à payer. Ne sachant ce qu'il en est, le bureau décide suite à notre réunion du 27 juin d'adresser un courrier à chacun des protagonistes (sauf la CAB, qui, jusqu'à ce jour, n'a jamais répondu à aucun courrier ni daigné nous recevoir).

Voici ce qui a été écrit :

- *Monsieur le Président,*

Les mois passent, population, riverains et ECOVIGIE n'ont toujours pas de visibilité quand à l'avancée du dossier sur le PPRT Antargaz de Bourgogne.

Pour ce qui concerne le conseil général, nous n'avons pas de nouvelle sur votre démarche au TA ! Ni sur une signature de la convention tripartite pour le règlement de cette affaire. Pour l'instant, notre seule source d'information, une rumeur, nous informe qu'Antargaz aurait fait une demande auprès de la préfecture pour baisser le niveau de stockage. Dans quel but ?

Nous apprenons par ailleurs une reprise éventuelle du transport de fret sur la future ligne Delle/Belfort. Pour qui et pourquoi ?

Vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

- *Monsieur le Maire,*

Par courrier, nous interrogeons la préfecture et le conseil général sur l'avancée soit du PPRT soit des démarches faites par leurs services dans ce cadre.

Nous venons à vous pour les mêmes motifs, savoir où en est la démarche communale auprès du TA et où en sont les différentes requêtes formulées par votre conseil municipal en la matière.

Vous comprendrez que trop d'infos nuisent à l'information, mais que le silence n'est pas meilleur conseiller et laisse à l'imaginaire de chacun.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

- *Monsieur le Préfet,*

C'est par presse interposée que la population et ECOVIGIE

apprennent des bribes d'information sur l'avancée du PPRT de Bourgogne du site Antargaz.

Une rumeur nous apprend notamment qu'Antargaz aurait fait une demande pour diminuer le volume stocké. Cela inquiète les populations et en particulier les riverains qui se demandent si cette nouveauté n'aurait pas pour but (dans le cas de faisabilité) de faire baisser le seuil de ce PPRT et ainsi le modifier.

D'autre part, aucune nouvelle sur la signature de convention tripartite pour le règlement de ce PPRT ?

Vous remerciant par avance de votre compréhension et dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Pour ce qui est des réponses :

La première en date est celle de Mr le Maire, réponse non formulée par courrier puisqu'au cours d'une réunion d'information aux riverains, sur les 28 habitants concernés, 15 étaient présents. Ecovigie avait sollicité ce jour-là un vote des présents. 11 ont votés pour la signature de la convention. M. Roost s'était engagé à la signer. A ce jour la commune ne signera pas la convention.

La seconde reçue le 16 août est celle de Monsieur le Préfet, puis enfin, celle du CG.

Qu'en retenir ? Tout d'abord pour le Préfet, application du PPRT. Puis pour le CG, il en est de même, il faut signer. Cela n'empêchera pas les actions futures, mais permettra aux riverains de voir l'avenir de manière plus sereine quand à la résolution de leurs problèmes.

A ce jour, le nouveau Préfet pourrait attendre, bien qu'il n'ait plus beaucoup de choix, un délai d'un an entre la signature de l'arrêté et la signature de la convention tripartite, avec 50% Antargaz, 40% l'état et 10% les collectivités. Passé un délai supplémentaire de report de 4 mois, cette répartition deviendrait caduque et reprendrait la règle des 3 tiers. Alors qui gagnerait ? Pas les collectivités locales et encore moins les riverains.

Malheureusement, ECOVIGIE n'a pas le pouvoir de changer les décisions. Notre association ne peut qu'exprimer son avis : Il est préférable de signer cette convention.

ECOVIGIE va faire paraître dans les prochains jours son bulletin. Vous y trouverez les réponses écrites de chacune des parties.

Pour conclure, un riverain nous écrit : " *Pour ma part, j'ai décidé d'attaquer en justice via mon assurance la préfecture pour tenter d'obliger le Préfet à aller au bout de la démarche de son prédécesseur et en finir une bonne fois pour toutes* ".

Foyer Rural & Action Culturelle

A venir...

Spectacle de Noël : Magie avec Mickaël Enders Mardi 18 Décembre 2012 à 18h30

Comme chaque année, le FR&AC organise un spectacle de Noël familial destiné aux enfants de 3 à 10 ans et à leurs parents. Cette année, Mickaël Enders et son assistante vont présenter un spectacle de magie interactif avec la participation d'animaux, toujours appréciés par les enfants.



« Au fil des Arts » Samedi 17 et Dimanche 18 Novembre

Exposition et démonstrations par des artisans d'art professionnels ou par des artistes amateurs : peinture sur bois, gravure sur verre, frivolités, vannerie, reliure d'art, mosaïque, bijoux artisanaux, autant de techniques qui seront présentées au public.

Ce qu'il ne fallait pas manquer...

« Rénover basse consommation, c'est possible » Mercredi 10 Octobre 2012

A 20h au Foyer Léon Mougin, une quinzaine de personnes est venue assister à une conférence sur le thème « Rénover basse consommation, c'est possible », animée par l'Association Gaïa Energies de Belfort. Parallèlement, une exposition sur le sujet était montée dans le hall du foyer.

Au cours de cette soirée, des informations chiffrées très précises ont interpellé l'auditoire sur la nécessité de réduire sa consommation d'énergie domestique, non seulement pour alléger ses factures, mais aussi pour protéger l'environnement. Des conseils parfois person-

nalisés ont été dispensés à l'assistance pour y parvenir et les différentes possibilités d'aides à la rénovation ont également été évoquées.



Journée du Patrimoine Dimanche 16 Septembre 2012

A l'occasion des journées du patrimoine, le FR&AC voulait mettre en avant le patrimoine communal en organisant une balade-découverte dans Bourgogne. Ce circuit de 2h30 a permis à la centaine de personnes présentes, de découvrir ou redécouvrir des sites remarquables (lavoirs, ancien séminaire, cimetière mérovingien, etc) par quelques informations historiques distillées par des bénévoles bourguignons.

L'étang du Lamponot, le Lavoir Bernardot et la cour de la cure ont été le théâtre de farces du Moyen-Age que le public a beaucoup appréciées.

2012 correspondant également aux 30 ans d'existence du Foyer Rural Léon Mougin (inauguré le 26 Septembre 1982), un lieu qui a trouvé sa place dans le patrimoine communal par son importante activité culturelle et sociale, il était évident de fêter son anniversaire lors de cette journée.



8 activités sportives pour tous âges

Gym Equilibre

Animé par une animatrice diplômée d'état de Profession Sport 25
Les jeudis de 10h30 à 11h30 hors vacances scolaires
► Renseignements : Marie Gaertner au 03 84 23 54 95

Badminton

Adultes et jeunes à partir de 16 ans, Les lundis et mercredis de 20h à 22h
► Renseignements : Yannick Verquet au 09 50 11 13 07
ou Yves Wolffugel au 03 84 54 13 78

Club Maternel

(ateliers de motricité enfants de 3 à 6 ans) animé par une animatrice sportive diplômée d'état de Profession Sport 25
Les mercredis de 10h à 11h (hors vacances scolaires)
► Renseignements : Hélène Vieira au 03 84 27 73 72

Tendance - Danse Moderne

Enfants (6 - 8 ans) : les lundis de 17h30 à 18h30
Pré-ados (9 - 12 ans) les lundis de 18h30 à 19h30
Ados (13 - 17 ans) : les mercredis de 19h30 à 20h30
Adultes : les mercredis de 20h30 à 21h30
► Renseignements : Céline Gaumard au 07 70 25 73 86
ou Isabelle Stiquel au 06 60 65 98 36

Express Yourself - Danse Moderne

Enfants (7-9 ans) : les mardis de 17h30 à 18h30
Pré-ados (10-11 ans) : les mardis de 18h30 à 19h30
Ados groupe 1 : les mardis de 19h30 à 20h30
Ados groupe 2 : les mercredis de 18h30 à 19h30
► Renseignements : Aline Gaessler au 06 18 68 41 92

Gym Maintien

► Renseignements : Claudine Rué au 03 84 27 74 31

Les Godillots - section marche

Un jeudi sur deux : RDV devant le foyer Léon Mougin à 14h
► Renseignements : Huguette et Pierre Lane au 03 84 27 84 78

Tennis de Table adultes et enfants

Animé par un animateur sportif diplômé d'état
Les mercredis de 16h à 17h30 : babying (4 à 10 ans)
et de 17h30 à 19h : enfants à partir de 10 ans
20h : ping-pong adultes
► Renseignements : Christiane Eglm au 03 84 27 83 55

6 activités de loisirs pour tous âges

Peinture Adultes

Cours les lundis et vendredis de 14h à 17h
► Renseignements : Liliane Tirole au 03 84 27 79 59

Peinture Ados et adultes débutants (dès 12 ans)

Cours les mercredis de 14h à 16h30
► Renseignements : Pierrette Jeudy au 03 84 36 28 78

Atelier création manuelle pour enfants

à partir de 6 ans « Les Petites Mains »
Un mercredi sur deux, semaines impaires hors vacances scolaires
► Renseignements : Corinne Jacquey au 06 61 83 65 71

Club Colette

Les 1er et 3ème vendredis de chaque mois
► Renseignements : Anny Poirot au 03 84 56 31 40

Club Tarot

Un à deux samedi par mois à 20h
► Renseignements : Séverine Trousselle au 06 98 41 49 58
ou Jacqueline Bareille au 03 84 23 58 48

Club Photo

► Renseignements : Daniel Claudon au 03 84 27 86 63

ATELIERS CUISINE

Suite au succès du 1er atelier cuisine organisé en Juin 2012, d'autres séances suivront.
► Renseignements auprès de l'animatrice au 03 84 27 73 72

SORTIES CULTURELLES

De nouvelles sorties culturelles vont être organisées tout au long de l'année par le FR&AC. Vous en serez informés par des tracts dans vos boîtes aux lettres et affiches chez les commerçants

► Vous avez un savoir-faire manuel ou artistique, un hobby, une passion à partager avec d'autres ? Vous aimez l'esprit du bénévolat ? Vous aimeriez vous investir pour votre village ? Alors n'hésitez pas à nous soumettre tout projet de création de section !

Pour nous contacter : 03 84 27 73 72

Pour nous joindre,
nous rejoindre
ou tout autre
renseignement :

Foyer Rural & Action Culturelle
3 Rue Jules Valbert - 90140 BOURGNE
Tél 03 84 27 73 72
fr.ac.bourgne@wanadoo.fr
Internet : www.fr-ac-bourgne.cabanova.fr



espace

MULTIMÉDIA ET CULTURE NUMÉRIQUE

gantner

UN SERVICE DU CONSEIL GÉNÉRAL
DU TERRITOIRE DE BELFORT

1, rue de la Varonne,
90140 Bourgne
03 84 23 59 72

Entrée libre
du mardi au samedi de 14h à 18h

lespace@cg90.fr
<http://espacegantner.cg90.fr>

Ateliers tout au long de l'année

Atelier Art'Récré : reprise le 03 octobre

Tous les mercredis du mois de 14h30 à 16h, atelier à partir de 7 ans.

Ces ateliers offrent la possibilité à vos enfants d'avoir une approche plus personnelle de l'art et de la culture tout en s'amusant.

Teenage Space Club : stage 7, 8, 9 Novembre

Ce club créé pour les 8-17 ans propose des ateliers pour s'amuser autour de l'art et du multimédia. Cette année, le thème du portrait sera abordé sous toutes ses facettes.

L'atelier du Jeudi soir

tous les jeudis de 18h à 20h

L'Espace multimédia gantner est ouvert tous les jeudis de 18h à 20h, des ateliers informatiques sont possibles à la demande par mail ou par téléphone, une semaine avant. Exemples d'ateliers : retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

Apprendre à l'EMG

L'Espace Multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, différents sites culturels et une banque de données de VOD comme :

- www.vodeclitic.com, site de Formation informatique en ligne
- www.toutapprendre.com, site de Formation en ligne sur les langues, en bureautique, en vie professionnelle, en soutien scolaire et loisirs multimédia.
- www.mediatheque-numerique.fr, ex-Arte VOD, 1 200 vidéos en libre accès à l'Espace.

Vu récemment...

Popopolska de Chapi Chapo & les petites musiques de pluie

Dimanche 14 octobre

Spectacle Jeune public à partir de 4 ans

Pour cette seconde création, les quatre musiciens adeptes de la « toy music » ont de nouveau bûché sur quatre courts métrages d'animation polonais, pour lesquels ils ont imaginé une bande son un brin mélancolique, parfois psychédélique, et même électronique...

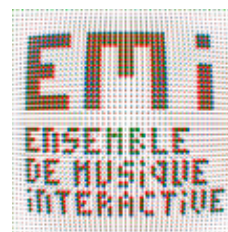
Ces films, dont les héros sont un éléphant multicolore, une jeune femme rêveuse, un petit chien qui cherche des copains, ou encore le bouton outsider d'une boîte à couture, nous parlent, notamment, de différence et d'intolérance.

Atelier EMI

Dimanche 21 octobre

Atelier enfants

- Ateliers enfants/iPad par Gaja Maffezzoli
2 ateliers de 13h45 à 15h30 et de 16h à 17h30
- Installation sonore de Pascal Marchand
- Concert par Philippe Bouveret, Bertrand Monneret et Jacopo



Au sujet du brûlage des végétaux

La qualité de l'air est devenue une préoccupation majeure, en particulier pour les grandes agglomérations.

La loi sur l'air du 30 décembre 1996 définit les actions à mettre en place ; ce sont les PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère). L'aire Urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle fait partie aujourd'hui des zones particulièrement visées.

La combustion à l'air libre des végétaux, à première vue anodine, contribue aux émissions de plusieurs polluants véhiculant des composés cancérigènes.

Le brûlage des déchets verts, souvent humides, associés avec des déchets plastiques, bois traités, papiers souillés, est à proscrire absolument en raison de sa haute toxicité.

Par exemple, un seul feu de 50 kg de végétaux équivaut en particules à :

- 8500 km parcourus par une voiture à essence récente ;
- 5 jours de chauffage au bois d'un pavillon par une cheminée avec insert mise en service après 1996 ;
- une demi-journée de chauffage avec un foyer ouvert ;
- un mois de chauffage d'un pavillon équipé d'une chaudière à bois performante
- et une demi-saison de chauffage pour une chaudière fuel,

Les rejets sont de 80 à 1000 fois supérieurs à ceux émis par le véhicule pour rejoindre la déchetterie la plus proche.

Ce constat ainsi que les objectifs poursuivis, ont conduit la préfecture à **INTERDIRE tout brûlage à l'air libre**. Le règlement prévoit que tout contrevenant fera l'objet d'un procès verbal et devra s'acquitter d'une amende...

A méditer !



Rénover votre logement grâce aux aides de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine a souhaité engager cette opération pour vous proposer des aides financières, une information gratuite et personnalisée sur les possibilités d'aménagement et de financement de votre logement. Vous pouvez déposer votre dossier de demande de subvention jusqu'au 31 décembre 2013.

Pour qui ?

Pour un logement de plus de 15 ans, vous pouvez solliciter des aides soit :

- pour votre **résidence principale**, selon des conditions de revenus.
- pour un **logement locatif** existant ou remis sur le marché, conventionné après travaux et sur la base d'un diagnostic d'évaluation de l'état avant travaux.

Pour quoi ?

Un accompagnement financier pourra vous être proposé pour :

- réaliser des **travaux d'économies d'énergie**
- **adapter** votre logement à la perte d'autonomie
- remettre un logement **aux normes de confort et de sécurité**
- rénover ou aménager un logement locatif afin de faciliter la **remise sur le marché de logements vacants**

Pour tous renseignements, contactez l'opérateur de l'OPAH.



PACT ARIM du Territoire de Belfort
9 Rue de la République
BP 70325 - 90006 Belfort Cedex

Tél. 03 84 90 47 60 - Fax. 03 84 90 47 69
ccalchera@logilia.com
www.pact-habitat.org

Vous rencontrez des difficultés de réception avec la Télévision Numérique Terrestre ?

Composez le 0825 625 625

Notre nouveau service d'information téléspectateurs, mairies, antennistes et professionnels est à votre écoute 24h/24, 7j/7.



Le CDAD veille sur vos droits

Qu'est-ce que le CDAD ?

Le CDAD est le Conseil Départemental de l'Accès au Droit. Il a été créé sur la base de la Loi du 10 juillet 1991 réformée par la Loi du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits.

Le CDAD 90 a été créé le 26 novembre 2009.

Qu'est ce que l'accès au droit ?

La mission essentielle du CDAD est de permettre à l'ensemble des citoyens de connaître leurs droits et leurs obligations et de bénéficier des moyens de les faire valoir grâce à l'intervention de professionnels du droit ou de personnes qualifiées.

Le CDAD propose des consultations juridiques gratuites

Le CDAD met en place des consultations gratuites, ouvertes à tous, à travers un système de permanences juridiques de proximité tenues par les avocats, les notaires, les huissiers de justice et l'association AVADEM.

Quand se diriger vers l'AVADEM ?

Pour vous renseigner sur tout problème juridique. Des juristes peuvent :

- vous fournir des informations,
- vous aider dans vos démarches,
- vous orienter vers d'autres professionnels.

Contactez le CDAD 90

Aide et accès au Droit CITÉ DES ASSOCIATIONS

4 rue Pierre Melville 90000 BELFORT
cdad90@gmail.com
Tél. 03 84 54 98 08

Accueil les jeudis et vendredis, de 9h à 17h pour

- une orientation générale.
- obtenir un rendez-vous auprès d'un professionnel du droit.

Consultations juridiques GRATUITES sur rendez-vous :

- AVADEM tous les vendredis matin,
- avocats tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis après-midis,
- notaires tous les 2^{ème} vendredis après-midis.
- Huissiers tous les 4^{ème} vendredis après-midis.

Garnet

- Bulletin Municipal de Bourgoine N°14 - Novembre 2012
- Publication de la Ville de Bourgoine
- Directeur de la publication : Jean-François ROOST
- Rédacteur en chef : Jacques BONIN
- Photos : Odile ZARAGOZA, associations, Jean Paul LALLOZ, Francis AMET
- Conception : G. CANAVAR - 03 89 43 23 99 canavartistecom@free.fr
- Dépôt légal en cours
- Tirage : 1000 exemplaires

Naissances

23/04/2012 • **BOUCHEZ Hugo** - 1 rue du Paquis
 10/06/2012 • **MONNIN Simon et Maxence** - 7 rue du Gué
 25/06/2012 • **COURTOT Emy** - 12 rue des Vignerons
 29/06/2012 • **CHAUMONT Evan** - 5 rue du Moulin

03/08/2012 • **REV Juliette** - 28 rue de Delle
 28/08/2012 • **BELPEER Lucas** - 10 rue Traversière
 08/09/2012 • **SAINDOU Kataliya** - 3 rue Lablotier
 12/10/2012 • **STEMPFEL Alban** - 4 Impasse de la Vigne

Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.

Mariages

09/06/2012 • **GRESSOT David & MALNATI Laetitia**
9 rue Louis Thomas

16/06/2012 • **MAKSIMOVIKJ Dejan & MOUGIN Nathalie**
28 rue de Charmois

23/06/2012 • **VON BANCK Patrick & JOFFROY Nadine**
22 rue Basse

28/07/2012 • **SALVADOR Florent & BLANCHARD Nadine**
3 rue Jules Valbert

04/08/2012 • **ROULIN Thierry & MARCHAND Agnès**
14 rue Haute

22/09/2012 • **AUBRY Frédéric & KOULEMOU Marina**
6 rue du Moulin

Décès

28/07/2012 • **BONAZZI César**
3 rue de Goudant

29/07/2012 • **BELLI Madeleine née GRISEY**
33 rue de Belfort